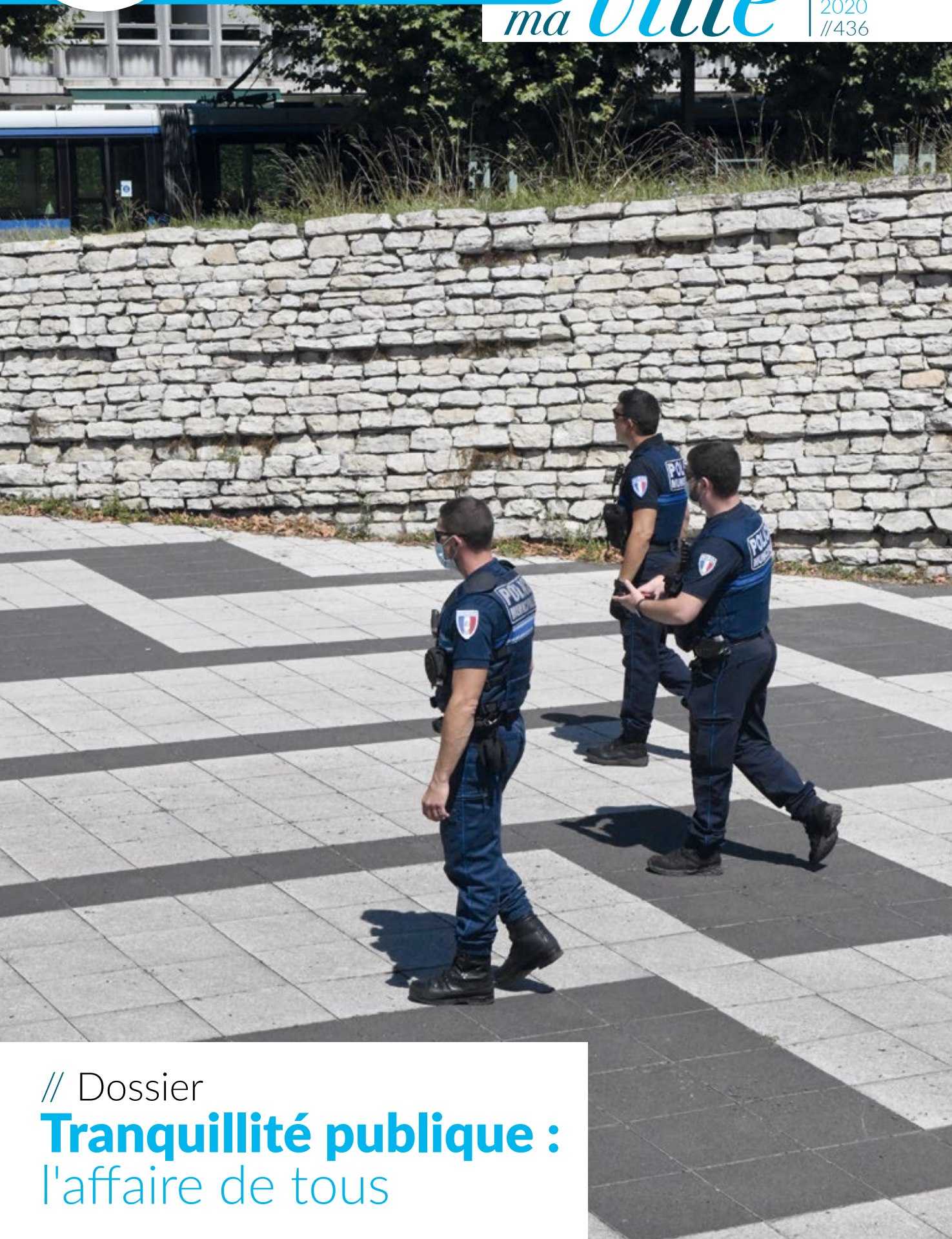




// Dossier

Tranquillité publique :

l'affaire de tous



actualité

- 4 // Champberton : dernière ligne droite pour la réhabilitation de la résidence
- 5 // Vers l'épanouissement de tous les enfants
- 6 // Les équipements sportifs se refont une beauté !
- 7 // La ville accompagne les réhabilitations du parc locatif
- 8 // Déchèterie mobile : halte aux déchets sauvages !
- 9 // Suppression de la taxe d'habitation : un changement majeur pour la fiscalité des communes



plus loin

// Stéphane Labranche
Sociologue, chercheur indépendant



en mouvement



dossier

// Tranquillité publique :
l'affaire de tous



expression politique



portrait

// Florian Jouanny
L'homme de fer !



culturelle

- 22 // Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine
- 23 // Décès du sculpteur Toros L'Éternité... pour porter l'espoir



active

// Un panel de loisirs et de partage dans la bonne humeur



en vues

// Des jeunes et du fun !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



**La crise sanitaire a montré
à quel point nous avons
besoin d'un système éducatif
disposant de moyens
importants pour faire
face à l'avenir.**



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Meriem Mahieddine, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.09.20
Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.
Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Une rentrée singulière et des travaux d'été menés à bien



La rentrée scolaire 2020 sera-t-elle différente des rentrées précédentes ?

David Queiros : Pour les enfants et leur famille, la rentrée scolaire représente une étape importante dans l'organisation de la vie citoyenne. C'est la raison pour laquelle, l'équipe municipale crée les moyens afin que les services municipaux se mobilisent durant l'été pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves, les enseignants et les personnels.

Notre priorité est d'assurer la sécurité sanitaire de toutes et tous pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Il est vrai que cette rentrée scolaire ne ressemblera à aucune autre. Il faudra commencer l'année scolaire 2020 en assimilant que les élèves ont connu une année inédite.

Un défi éducatif immense nous attend afin de pallier les inégalités qui se sont accentuées durant le confinement.

Durant et après le confinement, nous avons pris les dispositions afin de ne laisser aucun enfant, aucune famille dans les difficultés au niveau de l'aide scolaire. L'équipe municipale a également procédé à un accompagnement social des familles notamment au travers d'un soutien à l'achat alimentaire.

Pendant les mois de juillet et août, de nombreuses activités ont été mises en place afin que chaque enfant puisse disposer d'un programme d'activités riche et varié et des places supplémentaires en accueil de loisirs ont été créées.

La crise sanitaire a montré à quel point nous avons besoin d'un système éducatif disposant de moyens importants pour faire face à l'avenir. Cette période, qui a des conséquences sur l'ensemble de la société, dans tous les domaines, pose avec encore plus d'exigence la nécessité de l'affirmation de l'école publique.

Une école gratuite dans laquelle les enfants sont à égalité,

faisant le pari que tous les jeunes sont capables de s'instruire, de s'émanciper au travers de la culture et du savoir, permettant à toutes et tous de maîtriser son destin, individuel et collectif. Une école qui doit donner aux citoyennes et aux citoyens de demain les moyens d'agir sur leur avenir, celui de leur pays comme celui de la planète.

L'été, traditionnellement, est une période riche en travaux. Quelles ont été les principales opérations ?

David Queiros : Saint-Martin-d'Hères s'est transformée et embellie au cours de l'été. Une aire de jeux pouvant accueillir les enfants en situation de handicap a été créée sur le parc Jo Blanchon, celle de Gabriel Péri, endommagée par un incendie en juin, a pu être rouverte rapidement, et sur le parc André Malraux, les travaux initialement prévus en avril, après la concertation avec les assistantes maternelles ont débuté, en raison du Covid-19 en août, et seront livrés en septembre. La rénovation de la place de la Liberté se poursuit pour une livraison en septembre et le buste de Marianne a retrouvé sa place historique.

Nous poursuivons notre programme de rénovation des écoles avec le groupe scolaire Vaillant Couturier et l'élémentaire Joliot-Curie. Toujours en raison du Covid-19, certains travaux ont pris du retard mais les deux salles de classe supplémentaires de Joliot-Curie seront prêtes pour la rentrée. D'autres travaux devront en revanche être reportés en 2021. La création d'un local vélos à l'élémentaire Voltaire favorisera encore plus l'usage de ce moyen de déplacement des écoliers.

Les sportifs ne seront pas en reste : nouveaux vestiaires du stade Auguste Delaune réceptionnés en juin 2020, remplacement du sol sportif au stade Just Fontaine et poursuite de la réhabilitation du gymnase Voltaire.

Quant à la cuisine centrale, alors que les municipalités successives ont fait le choix de la garder en gestion publique directe, elle a été l'objet de travaux de grosse maintenance (remplacement des systèmes de climatisation et de refroidissement) et de réaménagement de chambres froides. Les prestations aux enfants et aux personnes âgées ont été bien assurées malgré cette période de travaux. En effet, tous les repas livrés cet été ont pu être réalisés grâce à un partenariat avec la cuisine centrale d'Échirolles qui a accueilli les personnels martinérois. Ces travaux n'obèrent en rien un futur projet de réorganisation de la cuisine centrale dans le cadre des évolutions réglementaires œuvrant pour le "zéro plastique". La liste est longue et non exhaustive. Elle a le mérite de traduire le dynamisme de notre ville. Les projets sont nombreux et mobilisent les services et les élus au quotidien.

C'est le sens de mon engagement et de mon travail et de celui de l'équipe municipale afin d'offrir un cadre de vie de qualité, serein et solidaire : un mieux vivre ensemble ! //

Champberton : dernière ligne droite pour la réhabilitation



Plus de 350 logements concernés, des espaces extérieurs réaménagés et valorisés, la réhabilitation de la résidence Champberton entame sa dernière ligne droite. La réfection des 119 logements en copropriété va démarrer en janvier prochain pour une livraison prévue début 2023.

Le vaste programme de réhabilitation de la résidence Champberton entre dans sa dernière phase ! Débutée en mars 2017, cette opération concernant la rénovation de 353 logements pour la

majorité, devenus récemment, propriété de Pluralis a considérablement modifié le visage de cet ensemble architectural vieillissant. Dans un premier temps, la réfection des 234 appartements du bailleur social isérois a été effectuée avec la création de six cages d'ascenseur, la mise aux normes d'accessibilité PMR* de 30 logements, une refonte intégrale de l'isolation thermique, le raccordement au chauffage urbain, la création de balcons et de garde-corps, etc. Les abords extérieurs de la résidence ont bénéficié d'un embellissement paysager, financé et réalisé par la ville, intégrant le remplacement de l'ensemble des réseaux, une meilleure organisation

du stationnement, l'installation d'éclairage public, de locaux à déchets...

Les 120 logements en copropriété bientôt réhabilités

La dernière étape du programme porte sur la rénovation des 120 logements en copropriété qui a été votée le 25 juin dernier. Des travaux similaires à ceux effectués sur les bâtiments appartenant au bailleur social vont être réalisés : une réhabilitation thermique en profondeur, la création de cages d'ascenseur sur cinq des six montées ainsi que de balcons pour 40 logements, la réfection des pièces humides (cuisine, salle de bains et toilettes), le raccordement au chauffage urbain... À cela s'ajoutent des rénovations à la carte, suivant un quota de points établi auprès de chaque usager pour remettre en état les parties les plus vétustes de leur appartement. La ville participe à cette opération en accompagnant financièrement les 13 petits copropriétaires à hauteur de 95 000 €, tandis qu'elle versera 84 000 € à Pluralis – propriétaire de la majorité des 120 logements – et 42 000 € à Alpes Isère Habitat (ex-Opac38). La ville a su mobiliser la Métro et l'État pour terminer cette importante rénovation urbaine. Au total, 6,7 M€ HT, hors maîtrise d'ouvrage et architecte, seront investis sur ces derniers bâtiments pour passer d'un coefficient thermique de F à B. Les travaux devraient débuter début 2021, avec une livraison début 2023. // LM

**Personne à mobilité réduite.*

Résidence autonomie Pierre Semard, demandez le programme !

L'opération de rénovation de la résidence autonomie Pierre Semard se poursuit.

À la phase d'études initiée en 2019, se sont succédés plusieurs échanges avec les résidents afin de mieux identifier leurs besoins comme l'installation de volets roulants ou la surélévation des balcons pour faciliter la mobilité. En juillet, la consultation des travaux a été lancée pour un démarrage au premier trimestre 2021. Le calendrier prévisionnel est établi en deux temps, sur deux

ans. La ville et le CCAS cofinancent ces travaux avec l'État, le Département ainsi que la Carsat* pour un montant évalué à 4,9 M€. Cette rénovation comporte quatre axes principaux : les mises aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité avec un réaménagement étudié des logements et des circulations, l'amélioration de l'isolation-étanchéité et la pose de protections solaires. Les installations techniques comme la ventilation seront remises à niveau, la chaudière va être



remplacée et des portes automatiques seront installées... Les travaux se dérouleront sur site semi occupé. Une rencontre avec le maire, les élus et les résidents est prévue fin septembre. // KS

**Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.*

Vers l'épanouissement de tous les enfants

La ville met en œuvre des activités et un encadrement spécifiques pour tous les enfants, notamment ceux porteurs de handicap, à travers son Programme de réussite éducative (PRE). Elle leur propose des activités périscolaires, de loisirs, ou de santé, en complémentarité avec l'école. Tour d'horizon.



Les enfants en situation de fragilité éducative sont accompagnés, ainsi que leurs parents, par différents partenaires : psychologue scolaire, conseiller principal d'éducation (CPE), infirmière, maisons de quartier, etc. Ces équipes pluridisciplinaires examinent les situations au cas par cas. Elles élaborent ensemble, en lien avec les parents, un

parcours éducatif personnalisé afin de prévenir le décrochage scolaire et la déscolarisation. Cet accompagnement comporte, entre autres, le soutien à l'apprentissage du langage avec des ateliers ciblant les enfants de maternelle ou encore de l'aide à la lecture et aux devoirs. Pendant le confinement, ces dispositifs se sont poursuivis passant même d'un effectif habituel de 70 enfants à plus de 250 bénéficiaires d'aides concrètes innovantes, comme le dispositif "porteurs de cartables", l'impression des devoirs ou encore la mise à disposition de kits ludiques et éducatifs pour les familles.

Garantir un accueil adapté, une priorité pour la ville

Pouvoir participer à des temps de loisirs avec d'autres enfants

est très bénéfique pour développer, chez les uns comme chez les autres, des notions de tolérance et d'égalité. De plus, cela permet aux parents d'être rassurés, d'accompagner leur enfant vers plus d'autonomie et d'épanouissement, tout en favorisant son accès aux loisirs, à la culture, aux sports et à la santé. C'est en ce sens que le Projet éducatif de territoire (PEDT) comprend un volet spécifique concernant l'inclusion de tous les enfants, notamment ceux porteurs de handicap, lors des temps scolaires comme périscolaires. Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de ces enfants, la ville a recruté, à la rentrée, trois animateurs spécialisés supplémentaires. Par ailleurs, un plan de formation

destiné aux seize animateurs permanents du périscolaire est actuellement en vigueur afin qu'ils puissent accompagner les enfants souffrant de troubles du comportement. En étoffant et en professionnalisant les équipes d'animateurs, la ville met tout en œuvre pour garantir un accueil de qualité pour tous. Un gage indéniable de son implication auprès des familles. // KS

**Projet éducatif de territoire.*

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU PONT POTIÉ

Début septembre, les travaux de réparation du pont Potié vont commencer. Réalisé en deux phases, le chantier se déroulera jusqu'en février 2021. En journée, la circulation sera maintenue à minima par alternat. La nuit, entre 19 h 30 et 6 h, certains travaux nécessiteront la coupure totale de la circulation du carrefour avec les rues Henri Barbusse et Émile Combes.

Un nouveau jeu a été installé dans le parc Jo Blanchon. Celui-ci est accessible aux enfants à mobilité réduite avec, entre autres, des accès sécurisés, assez larges pour que les enfants en fauteuil roulant ou ayant recours à des dispositifs pour se déplacer, puissent passer.

Les Bons sports martinérois : un coup de pouce pour la pratique sportive

Faciliter l'accès aux pratiques sportives pour le plus grand nombre. Un leitmotiv pour la ville qui reconduit, pour la troisième année consécutive, les Bons sports martinérois. L'objectif ? Aider les familles aux faibles quotients familiaux à financer l'adhésion de leurs enfants dans l'un des 14 clubs sportifs partenaires. En 2019-2020, 334 jeunes licenciés ont été concernés par cette aide, soit une augmentation de 72,16 % par rapport à la saison précédente. Ce dispositif offre 50 € de moins



sur le prix d'une inscription. Toutes les familles martinéroises ayant un quotient familial inférieur à 700 € et des enfants âgés entre cinq et dix-sept ans peuvent en bénéficier. Il suffit ensuite d'en faire la demande auprès du service municipal des sports jusqu'au 31 octobre 2020. // GC

Plus d'infos : service des sports, 135 avenue Ambroise Croizat. Permanences de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Tél. 04 56 58 32 76 / 92 88

Les équipements sportifs se refont une beauté !



Les travaux du gymnase Voltaire devrait s'achever en 2021.

En cours de rénovation, le gymnase Voltaire s'offre une seconde jeunesse, tandis que le stade Auguste Delaune s'est étayé de vestiaires flambant neufs. La municipalité investit dans son patrimoine bâti pour le préserver et l'adapter aux nouveaux usages tout en l'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Datant de 1963, le gymnase Voltaire avait besoin de se refaire une santé ! D'importants travaux ont été programmés par la ville afin d'assurer la pérennité de cet équipement et d'intégrer une double vocation, notamment à destination des associations. Au programme, réfection de la toiture, du sol sportif, réhabilitation thermique, isolation par l'extérieur, mise en accessibilité, aménagement d'une zone office (afin de pouvoir organiser des repas), extension de 110 m² dans la cour d'école... Le coût global de l'opération s'élève à 2,6 millions d'euros.

Des travaux subventionnés en partie par le Département et la Région puisque cette réfection s'inscrit dans le cadre du Programme de rénovation d'intérêt régional (PRIR). Le permis de construire a été accordé en décembre 2019, les travaux ont démarré en janvier 2020, mais ils ont été interrompus deux mois en raison de la pandémie de Covid-19. En mai, le chantier a pu redémarrer. Le gymnase accueillera des écoles mais aussi le collège Édouard Vaillant et des associations qui pourront organiser des événements sans musique amplifiée. À ce jour, l'extension est terminée, tout comme l'ensemble du gros œuvre (fondation, grosse maçonnerie, charpente...). Une partie du chantier (peinture) a été attribuée à un groupement d'entreprises d'insertion. L'opération devrait se terminer au début du printemps 2021. En attendant, les abords de l'équipement ont été aménagés afin de

permettre la circulation, en toute sécurité, des élèves de l'école Voltaire pendant la durée du chantier.

Des vestiaires flambant neufs pour le stade Auguste Delaune

Autre équipement sportif à faire peau neuve, le stade Auguste Delaune, avec la création d'un bâtiment modulaire d'une surface de 250 m² environ, comprenant 6 vestiaires/douches, 2 blocs sanitaires, des locaux techniques et une buvette. Ces vestiaires ont été livrés en août, permettant ainsi aux usagers d'en profiter dès la rentrée. Le coût de l'opération s'élève à 654 000 € TTC. L'an prochain, ce sera au tour du terrain synthétique du stade d'être entièrement refait, avec l'installation d'un nouveau revêtement pour le plus grand plaisir des amateurs de sport ! // GC

La grande salle du gymnase aura une capacité d'accueil de 700 personnes.



Les vestiaires du stade Auguste Delaune.



LES CAFÉS-COPRO DÉCRYPTENT LES COPROPRIÉTÉS !

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une copropriété, échanger avec d'autres copropriétaires, poser des questions à un juriste en toute convivialité, rendez-vous aux Cafés-copro, animés par la CLCV 38*, en partenariat avec la ville. À partir du 6 octobre, cinq ateliers sont organisés. L'occasion d'aborder différentes thématiques telles que la place du copropriétaire, l'organisation d'un conseil syndical, les principaux contrats de la copropriété (ascenseur, assurance, syndic). La CLCV 38 présentera également les nouvelles dispositions de la réforme de la copropriété de 2020. Des temps instructifs animés par des spécialistes permettant de mieux s'impliquer dans sa copropriété. // GC

*Créée en 1952, la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) est une association nationale qui défend exclusivement les intérêts spécifiques des consommateurs et des usagers.

Infos :

Les ateliers se déroulent à l'antenne GUSP, 34 avenue du 8 mai 1945, les mardi 6 octobre de 18 h à 20 h, jeudi 8 octobre de 12 h à 14 h, mardi 13 octobre de 12 h à 14 h, jeudi 15 octobre de 18 h à 20 h (la date du dernier atelier n'est pas encore définie). Inscription obligatoire et renseignements au 04 56 58 92 27 caroline.cialdella@saintmartindheres.fr ou au 04 76 23 50 17 - 04 76 22 06 38 - fbouteldja.clcv38@free.fr

La ville accompagne les réhabilitations du parc locatif



Les logements de la place Karl Marx sont en cours de réhabilitation.

Porter une politique ambitieuse de rénovation des logements, c'est participer à l'embellissement d'une ville, à l'amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi, la commune soutient financièrement les différentes opérations de réhabilitation thermique du parc locatif appartenant à Alpes Isère Habitat (ex Opac38).

À Saint-Martin-d'Hères, on rénove deux fois plus que l'on ne construit. En témoignent les nombreuses réhabilitations thermiques, en cours et à venir, prévues à moyen terme. Isolation par l'extérieur, changement des fenêtres, conversion des systèmes de chauffage, ces travaux concernent aussi les 424 logements vendus, il y a quelques années, par la ville au bailleur social Alpes Isère Habitat. Les rénovations ont démarré en 2017, avec la réhabilitation thermique et la conversion du système de chauffage pour les 48 logements de la résidence Robespierre. Fin 2019, ce fut au tour des 50 appartements situés rue Henri Barbusse de faire peau neuve

avec, notamment, l'installation du chauffage urbain pour les 32 appartements de Potié. Quant aux 128 logements de la place Karl Marx, les travaux seront terminés d'ici la fin d'année. Les prochaines opérations concerneront 6 logements à Romain Rolland, 4 à Ambroise Croizat, 8 à Paul Bert. Enfin, dans le cadre du projet Anru*, les 80 logements des Quatre seigneurs seront réhabilités entre 2022 et 2024. La ville apporte son soutien à Alpes Isère Habitat, en participant financièrement à hauteur de 1 000 € à 2 000 € par logement. Ces réhabilitations participent pleinement à la lutte contre la précarité énergétique, améliorent le quotidien des résidents et embellissent

le territoire qui s'inscrit dans une politique d'aménagement durable et écologique. // GC

*Agence nationale pour la rénovation urbaine.

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (ASL) : APPEL À BÉNÉVOLES

Le CCAS recherche des bénévoles pour animer des séances d'ASL (apprentissage du français appliqué à la vie quotidienne) auprès d'adultes souhaitant gagner en autonomie dans leurs démarches de tous les jours. Ces ateliers s'inscrivent au sein des maisons de quartier. Renseignements : maison de quartier Gabriel Péri, 16 rue Pierre Brossolette. Tél. 04 76 54 32 74 accueil.gabriel.peri@saint-martindheres.fr.

LA RUE HENRI REVOY SE RÉINVENTE



Alors que le coup d'envoi du programme résidentiel Notre-Dame de la Délivrande, rue Gay, est lancé, la rue Henri Revoy, longeant le stade Auguste Delaune et la piscine, va bénéficier d'un nouveau plan de circulation. Un projet né autour de cinq ateliers citoyens du quartier de la Croix-Rouge où les habitants ont été invités à s'exprimer sur les améliorations possibles sur ce secteur particulièrement fréquenté. Parmi les constatations, les problématiques de stationnement, la vitesse excessive sur cette zone 30 km/h et la sécurité des piétons comme des cycles ont été évoquées... et entendues ! La ville, avec l'appui de la Métropole, va expérimenter la mise en sens unique de la portion sud de la rue Henri Revoy (de la rue Louise Michel au stade), modifier les places de stationnement, renforcer la sécurité pour les piétons et cycles avec des aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules. Cette expérimentation, mise en place dès ce mois-ci, donnera lieu à un bilan réalisé en fin d'année afin d'envisager de la pérenniser. // LM

Déchèterie mobile : halte aux déchets sauvages !



Une déchèterie mobile a déjà été expérimentée, en septembre 2019, au square Marie Margaron le temps d'un après-midi.

Encourager le tri des déchets et l'utilisation de la déchèterie rue Barnave, sensibiliser les habitants à la lutte contre les dépôts sauvages, c'est tout l'enjeu des déchèteries mobiles Flexi. Déployé ponctuellement et de manière temporaire, ce dispositif sera mis en place samedi 10 octobre, place Étienne Grappe.

Jeter avec discernement ! Depuis 2018, le territoire métropolitain expérimente les déchèteries mobiles Flexi. L'une d'elle sera bientôt installée place Étienne Grappe, le 10 octobre, de 9 h à 13 h. L'occasion pour les Martinérois de venir se débarrasser de leurs encombrants (mobiliers, électroménagers, cartons, textiles, etc.) dans des bennes. Un grand ménage d'automne organisé en partenariat avec la commune, le bailleur social SDH ainsi que différents acteurs associatifs. Cette initiative ponctuelle se destine, en premier lieu, à la lutte contre

les dépôts sauvages, ces derniers étant passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € pour les particuliers et jusqu'à 75 000 € pour les entreprises, assorties de deux ans de prison. D'où ces opérations épisodiques permettant de sensibiliser, plus largement, les habitants à réaliser un tri sélectif, au bon endroit. Outre les déchets usuels qui vont dans les bennes prévues à proximité de chaque lieu d'habitation, les encombrants (meubles, électroménagers, peinture, pneus, huile de vidange, etc.) doivent être déposés à la déchèterie de Saint-Martin-d'Hères,

située 27 rue Barnave, au sein de la zone d'activités des Glairons. Bien trier permet d'agir en faveur de l'environnement, de réduire les risques d'incendie tout en préservant la sécurité, car des déchets sur la voie publique peuvent générer des accidents et des problèmes d'hygiène, d'où la nécessité d'adopter les bons gestes ! // LM

Déchèterie de Saint-Martin-d'Hères,
27 rue Barnave - ZA des Glairons,
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30,
le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

LES JARDINS FAMILIAUX EN FÊTE !

Avec 230 parcelles sur son territoire, Saint-Martin-d'Hères est l'une des villes du département qui compte le plus de jardins familiaux.

Pour les mettre à l'honneur, ainsi que les jardiniers en herbe ou avertis qui les font vivre, la ville organise la Fête des jardins, samedi 26 septembre. Ce temps festif et convivial est un rendez-vous fédérateur pour tous les amateurs de jardinage. Troc de graines, échanges de conseils, exposition sur les techniques de jardinage, présence d'associations comme la LPO (Ligue de protection des oiseaux) ou la Maison de l'abeille martinéroise, spectacle et plein d'autres surprises attendent les visiteurs ! // GC



La Fête des jardins de septembre 2019.

Rendez-vous dans les jardins familiaux Daudet, dans le respect des gestes barrières.
Derrière le gymnase Colette Besson, samedi 26 septembre de 14 h 30 à 17 h 30.

Suppression de la taxe d'habitation : un changement majeur pour la fiscalité des communes

Amorcée par la Loi de finances de 2018, la taxe d'habitation est vouée à disparaître d'ici 2023. D'ores et déjà, 80 % des Français en moyenne n'en sont plus redevables. Une proportion plus importante pour les Martinérois qui devraient, pour 90 % d'entre eux, ne plus la payer d'ici l'an prochain. Explications.



Elle augure un changement majeur, à la fois pour les populations comme pour les collectivités. La disparition annoncée par la Loi de finances 2018 de la taxe d'habitation suit, inexorablement, son cours. Comme pour 80 % des Français, les Martinérois ne paieront plus cette taxe dès cette année. De prime abord, la suppression prochaine de cet impôt est plutôt bénéfique pour les habitants. Cependant, elle masque une autre réalité : en supprimant la taxe d'habitation, les communes perdent le lien fiscal qu'elles entretenaient avec leurs habitants ainsi qu'un puissant levier pour ajuster la fiscalité en fonction des attentes des citoyens et des politiques publiques menées. À partir de 2021, pour compenser la perte des recettes liées à la suppression de la taxe d'habitation, le gouvernement entend donner l'intégralité de

la taxe foncière au bloc communal. Ainsi, la part de la taxe foncière qui revient aujourd'hui aux départements sera affectée aux communes. En retour, les départements se verront affecter une partie de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée). Avec un risque, celui de rendre les départements dépendants de la dynamique de la TVA, c'est-à-dire de la consommation intérieure ou encore de la croissance économique, du niveau de vie des Français, de l'évolution du chômage, de la conjoncture internationale... Les métropoles voient, quant à elles, leurs leviers fiscaux augmenter significativement, les taxes qu'elles perçoivent étant passées de moins de cinq à leur création, à une quinzaine aujourd'hui.

Malgré cette réforme de la fiscalité et cette perte de revenus pour la commune, Saint-Martin-d'Hères maintient son cap

en continuant à offrir un service public de qualité et, pour la quatorzième année consécutive, la ville n'a pas augmenté ses taux communaux. // LM

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DES SŒURS CONTEMPLATIVES

Le permis de construire concernant la rénovation de l'ancien bâtiment des sœurs contemplatives a été accordé. Ce lieu désaffecté, situé 123 avenue Jules Vallès (derrière l'Ehpad Le Bon Pasteur), va faire l'objet d'une réhabilitation par le promoteur Teccelia. L'ancienne chapelle sera conservée et 18 logements construits.



© Shutterstock

COVID-19 : LE CHUGA REMERCIE LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR LEURS DONS

Dès le début de la crise sanitaire, la ville a procédé à un don de 28 000 masques de type FFP2 au Centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes (Chuga). Celui-ci a adressé un courrier à la municipalité afin de remercier les acteurs du territoire qui, grâce à leur mobilisation, ont pu faire bénéficier au Chuga « de nombreux dons sous forme d'équipement. Des dizaines de milliers de masques, des centaines de sur-blouses, de visières et autres équipements de protection ont été généreusement offerts aux professionnels engagés dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19. La mairie de Saint-Martin-d'Hères a effectué un don important de masques. Au nom des équipes hospitalières, nous tenons à vous exprimer nos remerciements les plus sincères. » //



« On sous-estime la force des habitudes... »

Membre du GIEC*, chercheur indépendant et enseignant à Sciences Po Grenoble, Stéphane Labranche est l'un des pionniers de la sociologie du climat en France. Il nous apporte son éclairage autour des freins mais aussi des moteurs pour impulser des changements dans nos modes de vie face au changement climatique.

Vous vous intéressez aux interactions entre le climat et la société. Qu'est-ce que cela signifie ?

Stéphane Labranche : Pendant longtemps, le climat était une question de nature, de science, de chimie de l'atmosphère, de glaciologie, etc. Mais ce sont les activités humaines qui contribuent au changement climatique et ses effets sur la nature vont être ressentis aussi sur nos activités. Il y a des liens très complexes à faire entre société et climat qui dépassent les sciences naturelles et qui soulèvent des questions fondamentales de société, de civilisation, de mode de vie, de quotidien. Comment le climat nous impactera-t-il, mais aussi comment tentons-nous de régler le problème et de nous y adapter ? J'essaie de comprendre quels sont les freins mais aussi les mécanismes d'acceptation et de refus pour impulser des changements dans les pratiques individuelles mais aussi dans les collectivités territoriales et les entreprises.

De nombreuses politiques publiques de lutte contre le changement climatique sont menées pour développer l'usage des modes doux de déplacement, comme le vélo par exemple. Est-ce que l'on constate des changements de pratiques dans ce domaine ? Et comment les accélérer ?

Stéphane Labranche : La question se pose différemment en zone rurale, où il est encore très difficile de se passer de voiture, et en ville. En zone urbaine, on peut être beaucoup plus proactif. Les différentes politiques publiques menées pour développer les modes doux de déplacement portent leurs fruits. Depuis une dizaine d'années, on constate une diminution, certes légère, mais constante, de la voiture. Les trams ont beaucoup de succès. Ils sont considérés comme agréables, avec cette vue sur l'extérieur. Les bus sont, à l'inverse, perçus comme trop lents. En revanche, lorsqu'un territoire crée des voies dédiées, avec un haut niveau de service, l'appréciation pour le bus s'améliore, d'autant plus si l'on rend plus difficile la circulation automobile. Pour le vélo, des enquêtes ont clairement montré, il y a quelques années, que de nombreuses personnes souhaitaient l'utiliser mais la peur des accidents, des vols, des intempéries freinent son utilisation. En partant de ce constat, pour démocratiser son usage, les villes ont développé des pistes cyclables sécurisées, comme l'a fait

la Métropole grenobloise, qui est le territoire le plus cycliste de France avec Strasbourg. Bien sûr, le territoire grenoblois avait à la base de nombreux atouts pour le vélo : un territoire plat, un environnement magnifique. Par ailleurs, des arguments comme la santé, la qualité de l'air favorisent aussi l'usage de ce mode de déplacement. En revanche, son utilisation reste corrélée aux différentes phases de la vie. Lorsque l'on est jeune célibataire (les jeunes professionnels utilisent davantage la voiture), on prend plus le vélo. À l'inverse, à la naissance d'un deuxième enfant, les familles, même les plus engagées sur les questions environnementales, ont tendance à revenir vers la voiture.

Face au changement climatique, quels sont les moteurs mais aussi les freins à prendre en compte afin d'impulser des changements dans nos modes de vie ?

Stéphane Labranche : Déjà, j'ai constaté que le changement climatique n'est pas une motivation en soi pour les changements de pratiques ou de modes de vie. Il faut donc en parler d'une autre manière, utiliser le prisme du confort, ou celui d'une autre façon de vivre, etc. Autre constat, l'information en soi ne suffit pas pour inciter aux changements de pratiques, il faut surtout de l'accompagnement et donner des astuces. Par exemple, si l'on veut encourager les Français à devenir plus végétariens, leur dire 150 000 fois, ça ne changera pas grand-chose au final. En revanche, publier des livres de bonnes recettes végétariennes fonctionnera beaucoup mieux ! Il faut garder à l'esprit que chaque geste que nous faisons est associé à des valeurs, à plusieurs pratiques profondément enracinées dans notre façon de vivre. On sous-estime la force des habitudes, cela prend beaucoup de temps d'en changer. Quand je fais des préconisations, je dis l'information, la sensibilisation, c'est bien, mais il faut aussi faire autre chose à côté. Il faut être beaucoup plus pragmatique. Il faut aider la population à agir en ne perdant jamais de vue que la population française est multiple, avec des niveaux d'engagement, d'intérêt, des contraintes et des capacités différents. Et il faut aussi arrêter d'être angoissant : il n'y a pas qu'une solution, il y en a une multitude aujourd'hui. C'est compliqué à mettre en œuvre mais cela est source d'espoir. // Propos recueillis par GC

*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



Des animations plein les parcs !

Taureau mécanique, trampo élastique, théâtre de Guignol, spectacle de la compagnie Les Noodles, mini parcours de golf, slackline... et beaucoup d'autres animations invitaient les habitants à se divertir durant deux après-midi dans les parcs Pré Ruffier et Jo Blanchon. Des temps ludiques, conviviaux et intergénérationnels qui ont connu un franc succès !

Accueils de loisirs : évasion et créativité tout l'été !

Participer à des activités de plein air, culturelles ou sportives, se retrouver entre enfants... les animateurs des accueils de loisirs de la commune ont mis les petits plats dans les grands, dans le strict respect des conditions sanitaires en vigueur, pour proposer aux enfants un panel d'animations aussi divertissantes qu'originales ! Voyager dans le monde mystérieux de l'Atlantide, poser ses valises à Langestone Town avec les cow-boys et les indiens, jeux d'eau rigolos ou encore remonter le temps entre passé, présent et futur, les jeunes Martinérois ont eu le loisir de s'évader et de s'amuser tout au long de l'été !



Des enfants et des jeux à l'Espace culturel René Proby

Un immense terrain de jeu de 400 m² pour les bambins de 0 à 4 ans, c'est possible... le temps d'un été ! Du 6 juillet au 21 août, la Boîte à jeu s'est installée hors les murs, à l'Espace culturel René Proby, peuplant le lieu d'animations diverses et des rires des enfants ! Accompagnés de leurs parents, ils ont pu découvrir cet espace, jouer, échanger pour le plus grand plaisir d'être ensemble. Une autre façon de s'approprier cet endroit et l'occasion pour les accompagnateurs et le personnel encadrant de partager leurs expériences et interrogations.

Dévoilement de la fresque de Piet Rodriguez

La première création à Saint-Martin-d'Hères de l'édition 2020 du Street Art Fest a pris place sur le mur du gymnase Paul Langevin. La fresque, L'union fait la force, a été réalisée par l'artiste français Piet Rodriguez. Lundi 6 juillet, l'œuvre a été dévoilée en présence du maire David Queiros, de l'adjointe en charge des affaires culturelles Claudine Kahane, de Jérôme Catz, directeur de Spacejunk. Une inauguration en comité restreint en raison de la pandémie, mais les habitants du quartier ont pu découvrir au fil des jours la naissance de cette réalisation. D'autres fresques sont attendues sur le territoire martinérois... à suivre !



Commémoration du 22 août : pour ne pas oublier...

Les nouveaux élus et les anciens combattants ont commémoré, en comité restreint et dans le respect des gestes barrières, la libération de Saint-Martin-d'Hères de l'occupation nazie, le 22 août 1944. Les personnes présentes se sont recueillies d'abord au mémorial du Murier, situé route des Maquis, elles ont ensuite déposé une gerbe au pied du Monument aux morts de la Galochère, avenue Jean Jaurès.

Un ciné sous le ciel étoilé

C'est une tradition et l'occasion de profiter de quelques instants de fraîcheur sous la voûte céleste en cette période estivale. Les Martinérois ont pu assister dans quatre quartiers différents, à quatre projections gratuites de films lors du Ciné Plein air. Une programmation à la fois sensible avec Yao ou encore Timgad évoquant le retour aux sources à travers un voyage initiatique et comique avec Le Grand bain et Les Invisibles abordant des thèmes d'actualité (l'égalité femme/homme, la problématique de l'insertion des SDF). Un franc succès pour cette édition qui a permis à plus de 500 habitants de se retrouver, de partager leur ressenti au cours de ce moment festif.



Un été animé dans les maisons de quartier

Les maisons de quartier ont proposé durant tout l'été des animations diverses pour tous les publics. Cafés-échanges, ateliers de sophrologie parents-enfants, gym douce, marche active, randos urbaines..., chacune et chacun pouvait participer à l'activité de son choix au gré de ses envies et de ses humeurs ! En partenariat avec la médiathèque, le service environnement, des associations comme le Centre des arts du récit ou la Maison de l'abeille martinéroise, ces moments, tant sportifs que ludiques ou apaisants, ont été des belles opportunités de rencontre, d'échanges et de partage.

Bains de fraîcheur à la piscine municipale

Malgré une organisation revue en raison de la pandémie (capacité d'accueil passant de 300 à 100 personnes, durée de présence limitée à deux heures maximum, nettoyage quotidien des zones de contact et des vestiaires...), les Martinérois ont été nombreux à profiter de la fraîcheur bienvenue d'un plongeon dans la piscine municipale. Petits et grands ont pu piquer une tête et s'amuser durant tout l'été !



Tranquillité publique



POLICE MUNICIPALE :
16 agents et 4 ASVP
à terme (9 actuelle-
ment) ;

70 % d'activités
de prévention et
de sensibilisation ;

30 % d'activités
de répression ;

3 voitures dont
une réservée
aux ASVP ;

2 motos ;

7 VTT ;

50 caméras
de vidéoprotection
"passive".

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : DES ACTIONS COORDONNÉES ET TRANSVERSALES

C'est par la mise en œuvre d'une approche globale fondée sur le partenariat et l'implication de nombreux acteurs de terrain que la ville inscrit sa politique de tranquillité publique.

Les différents acteurs de terrain œuvrant dans les domaines de la prévention et de la sécurité (les polices municipale et nationale, service médiation-prévention, organismes publics ou privés...) collaborent ensemble pour faire émerger des pistes d'actions communes afin d'assurer un cadre de vie apaisé aux habitants.

**Le CLSPD : une instance
partenariale clé**

La politique de prévention de la délinquance sur un territoire doit se construire avec l'ensemble des partenaires impliqués. À Saint-Martin-d'Hères, cette coopération prend forme au sein du CLSPD*.

Cette instance a pour objectif de favoriser l'échange d'informations et de définir des axes d'actions pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Présidé par le maire, ce conseil a lieu une fois par an sous forme plénière. Il réunit le préfet et le procureur de la République, les polices nationale et municipale, le service médiation-prévention, des représentants d'associations ou d'organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale... La réunion du CLSPD permet de présenter les caractéristiques

et l'évolution de la délinquance dans la commune, de faire le bilan des actions conduites, de définir les perspectives locales en matière de prévention de la délinquance et de valider certaines orientations. En parallèle, chaque mois, le Groupe de partenariat opérationnel (GPO) – regroupant un policier référent et des acteurs locaux – se rassemble autour d'une problématique locale afin d'élaborer un plan d'action.

*Conseil local de sécurité
et de prévention de la délinquance.

**Une coordination étroite
entre les polices municipale
et nationale**

La police municipale travaille en étroite coordination avec la police nationale. Sa présence quotidienne sur le territoire lui permet d'être la courroie de transmission entre la population, l'administration

et la police nationale avec qui elle est en lien permanent. Une convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État, adoptée lors du Conseil municipal du 30 juin, renforce cette coopération opérationnelle, notamment dans les domaines du partage d'informations avec, par exemple, le prêt exceptionnel de matériel radio permettant l'accueil de la police municipale sur les réseaux Acropol*.

*Système de communications radio
de la police nationale française depuis
1994.

**Au plus près
de la population**

Être à l'écoute des habitants, trouver des solutions, repérer les situations génératrices de troubles à la tranquillité publique sont des axes essentiels pour améliorer le bien

ue : l'affaire de tous

Elle concerne et touche tout le monde. La tranquillité publique recouvre différents aspects avec pour ambition de prévenir, de veiller au respect des lois et d'assurer la sécurité sur l'espace public et plus largement, participer au mieux vivre ensemble.

Pleinement inscrite dans notre quotidien... elle soulève les passions, souvent sujette à débat, elle est pourtant essentielle à la vie en collectivité. Un véritable enjeu depuis que des êtres humains vivent en communauté dans des cités. La tranquillité publique a évolué avec l'histoire, des moyens se sont

ajoutés, les services se sont multipliés. Elle se veut transversale et protéiforme tant par ses moyens (vidéoprotection en particulier) que par ses acteurs : polices municipale et nationale, Département, institutions, associations diverses... autant de relais qui agissent ensemble à différents niveaux, intervenant par exemple dans les Groupements de partenariat opérationnel ou lors du CLSPD. L'un des maillons de la tranquillité publique est la police municipale. Particulièrement visible par la population, elle a des missions clairement définies, tant dans le domaine de la prévention que de la répression. En quelques années, les effectifs de la police municipale ont quasiment doublé pour atteindre, dans les mois prochains, 20 agents (9 actuellement). En parallèle, 35 policiers nationaux supplémentaires ont été affectés dans les Quartiers de reconquête républicaine (QRR) – comprenant les secteurs des Villeneuves (Grenoble et Échirolles), Renaudie et Champberton – dans le cadre

de la Police de sécurité du quotidien (PSQ). Condition de la cohésion sociale, la ville veille à porter une politique de tranquillité publique multipartenaire alliant prévention, sensibilisation et répression, afin de garantir à la population, un cadre de vie apaisé et sécurisé. // LM

**Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.*

LE 17 (POLICE NATIONALE)

Appeler le 17 pour toute situation mettant en danger la sécurité des personnes et des biens, par exemple pour signaler un vol, une agression en cours ou une personne en danger. Chaque signalement est enregistré.

Les atteintes à l'intégrité physique sur la circonscription (regroupant Grenoble, Fontaine, Échirolles, La Tronche, Gières, Poisat et Saint-Martin-d'Hères) s'élèvent à 15,88* pour mille habitants. Elles sont de 9,16* pour mille habitants à Saint-Martin-d'Hères.

**Chiffres de 2019, issus du CLSPD du 13 février 2020.*

vivre ensemble. En complémentarité avec la police municipale, le service prévention-médiation assure une présence active sur l'espace public, via ses cinq médiateurs de proximité, avec pour objectif de renforcer le lien social et réduire le sentiment d'insécurité. Les missions du service s'ordonnent autour de la médiation sociale, de l'écoute des habitants, de la résolution de conflits et de l'orientation des personnes vers les structures



Réunion du CLSPD du 13 février 2020.

adéquates selon les difficultés rencontrées, le repérage et le signalement des dégradations éventuelles de l'espace public ou des équipements publics. La population et les habitants peuvent également se rapprocher du Délégué à la cohésion police-population (DCPP) de la ville. Fonctionnaire de police

retraité, sa mission est de renforcer, dans les quartiers prioritaires, les relations et le climat de confiance entre les citoyens et la police. Pour ce faire, il s'appuie sur des réseaux de partenaires, participe aux réunions de quartiers ou institutionnelles, réalise des actions de prévention et de sensibilisation

au bénéfice des jeunes. Autant d'acteurs de terrain qui travaillent en étroite collaboration afin de veiller à la tranquillité publique du territoire et lutter contre les incivilités. // GC

Pour contacter le délégué à la cohésion police-population :
06 12 88 35 26
ddsp38-delegue-cohesion-smh@interieur.gouv.fr

Service prévention-médiation :
41 avenue du 8 Mai 1945. Tél. 04 76 14 72 73. Permanences de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

La police municipale

UN VECTEUR DE PROXIMITÉ POUR DES MISSIONS PLURIDISCIPLINAIRES



Toujours à l'affût, patrouillant sur le terrain, elle est l'un des premiers liens de proximité avec les habitants. Assurant la tranquillité publique, la police municipale partage son quotidien entre la prévention, la salubrité et la sécurité publique.

Ils patrouillent sans relâche dans les rues de la ville, par deux ou plus selon les cas. Les missions des policiers municipaux ? Veiller à la tranquillité ainsi qu'à la salubrité publiques, tout en faisant de la prévention et en s'assurant de faire respecter la loi sur le territoire municipal. Des tâches consacrées par différents articles législatifs et rigoureusement codifiées (code de procédure pénale, code pénal). La police municipale martinénoise n'échappe pas à la règle. Elle agit principalement sous l'autorité du maire, mais pas que ! Composée

de fonctionnaires territoriaux dotés d'un statut particulier issu de la loi du 15 avril 1999, elle est investie d'une mission de police administrative (la prévention) représentant 70 % de son activité qu'elle effectue sous la direction et le contrôle du préfet. Elle joue aussi un rôle de police judiciaire (la répression) et, à ce titre, ses missions peuvent être réalisées en coordination avec d'autres services de l'État (police nationale notamment). Dans ce cas, les policiers municipaux peuvent, selon les circonstances, se référer au procureur de la République et disposent d'un lien avec un officier du service du GAJ (Groupe d'appui judiciaire) situé à l'Hôtel de police de Grenoble.

Une police de proximité pluridisciplinaire, efficace et qualifiée

Dans la pratique, la police municipale, au niveau préventif, se charge de l'accueil du public, de la rédaction des procédures administratives, de la surveillance et de la sécurisation du domaine public (écoles,

piscine, etc.), effectue des rondes... Elle se veut, avant tout, un vecteur de proximité avec les habitants, lien qu'elle développe, en particulier, à travers la présence de quatre ASVP (Agent de sécurité de la voie publique). Privilégiant la prévention à la répression, elle possède un rôle judiciaire comptant pour 30 % de ses activités. Elle ne mène en aucun cas des enquêtes criminelles, mais peut effectuer les premières constatations et se mettre en relation avec les services compétents. Elle agit sur la petite délinquance, les tracas de la vie quotidienne (regroupements, nuisances diverses, incivilités, délits, etc.) tout en réalisant des contrôles routiers. Une police qui se professionnalise davantage, avec des formations obligatoires conséquentes pour garantir à tous un environnement public serein. // LM

Accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (10 rue Gérard Philipe).
Tél. 04 56 58 91 81 (de 7 h 30 à 20 h, tous les jours sauf le dimanche).

LES CAMÉRAS INDIVIDUELLES

Les agents de police municipale sont équipés de caméras mobiles individuelles permettant d'enregistrer leurs interventions. Cet enregistrement n'est pas permanent et a pour finalité la prévention des incidents au cours de ces interventions. Les personnes filmées sont informées du déclenchement de l'enregistrement.

ASVP : DES AGENTS À L'ÉCOUTE DES MARTINÉROIS

Toutes les villes n'en possèdent pas ! À Saint-Martin-d'Hères, le choix d'avoir des ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) répond à une demande forte, celle d'assurer un lien de proximité avec les habitants tout en jouant un rôle essentiellement préventif. Rattachés à la police municipale et sous l'autorité du maire, les quatre ASVP communaux prêtent serment devant le juge du tribunal d'instance, du fait qu'ils sont compétents pour constater certaines infractions : problèmes sanitaires, de déchets sur la voie publique, de stationnement, de voisinage... Ils sont souvent le premier interlocuteur des habitants, étant à leur écoute tout en relayant les informations à la police municipale, avec l'objectif de sensibiliser la population au mieux vivre ensemble. // LM



LE GPO : DES ACTIONS CONCRÈTES ET CONCERTÉES

Initié au printemps 2019 et faisant suite à la Police de sécurité du quotidien (PSQ), le Groupe de partenariat opérationnel réunit les différents acteurs de la sécurité et de la prévention, au sens large. Ses missions ? Trouver une solution concrète autour d'une problématique donnée, en transversalité avec les différents partenaires : polices nationale et municipale, institutions, bailleurs, associations, service hygiène santé, direction départementale de la protection de la population... C'est le cas à Saint-Martin-d'Hères où un GPO se réunit tous les mois avec des actions visibles sur le terrain. Par exemple, sur un secteur, des problèmes récurrents d'épaves de véhicules avaient été identifiés. Le GPO s'est saisi de ce sujet avec l'appui de la police municipale qui a repéré les voitures immobiles depuis un certain temps. Les bailleurs sociaux à proximité ont été informés, des flyers ont été réalisés et distribués aux habitants du quartier, la police nationale a évacué les véhicules après les constatations d'usage tandis que la préfecture s'est engagée à les détruire lorsqu'elles n'avaient plus de carte grise. Un exemple d'actions que le GPO mène au quotidien avec un champ d'intervention particulièrement large et une coopération des acteurs de tous les instants ! // LM



LA POLICE MUNICIPALE : PLUS DE 1 000 ANS D'HISTOIRE !

Elle s'avère plus ancienne qu'elle n'en a l'air ! Elle remonterait au IX^e siècle. Les guets, prévôts, viguiers et autres lieutenants de police se succèdent jusqu'à la Révolution française, date à laquelle le rejet de la police de l'Ancien Régime conduit à l'apparition de la police municipale moderne. La loi du 14 décembre 1789 prévoit que le maire détient la responsabilité des pouvoirs de police tout en précisant que les corps municipaux sont chargés « de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté dans les rues, lieux et édifices publics. » En 1800, Napoléon Bonaparte crée la Préfecture de police

de Paris. La loi du 5 avril 1884 organise la structure démocratique des communes françaises définissant aussi le champ d'action de la police municipale et son organisation. Il faudra attendre une loi de 1972 pour conférer aux policiers municipaux la qualité d'agents de la force publique. En 1994, est défini le premier statut d'agent de police municipale. Cinq ans plus tard, la loi du 15 avril 1999 rénove et réaffirme son rôle. En France, 22 780 policiers municipaux (au 1^{er} janvier 2019) assurent la sécurité et la salubrité des citoyens au quotidien. // LM

LA VIDÉOPROTECTION, UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE

Pour améliorer la tranquillité du cadre de vie et réduire le sentiment d'insécurité, la ville a mis en place en 2018 un système de vidéoprotection. Ce dispositif est un outil complémentaire aux moyens humains déployés sur le territoire. Ces caméras servent à prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens et à améliorer la tranquillité publique. Son usage est soumis à une réglementation précise et doit veiller au respect des libertés publiques et individuelles. À ce titre, la ville a conçu une charte éthique pour mettre en conformité l'usage des caméras en fonction de la réglementation en vigueur. Des panneaux représentant une caméra avec une mention des coordonnées du point de contact de la ville signalent à la population la présence d'un système de vidéoprotection sur une zone déterminée. Les images recueillies peuvent être confiées à la police nationale dans le cadre de son activité judiciaire d'investigation. // GC

50 caméras de vidéoprotection déployées dans la commune



David
Queiros



Maire,
conseiller
départemental

« Le maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques. À Saint-Martin-d'Hères, nous portons une stratégie territoriale de sécurité publique autour d'une complémentarité forte entre polices nationale et municipale.

Instaurant une relation de confiance avec les habitants, la police municipale est une police de proximité du quotidien, d'ilotage, de présence aux abords des établissements scolaires ou lors des nombreux événements qui ponctuent la vie de la commune. Elle a un rôle de prévention, de sensibilisation et de dissuasion, comme ce fut le cas pendant le confinement où elle a œuvré afin que chacun respecte le protocole sanitaire en vigueur. Actuellement, des recrutements sont en cours afin d'augmenter les effectifs de la police municipale.

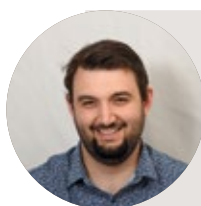
Concernant les moyens techniques mis à sa disposition, elle n'est pas équipée d'armes létales (armes à feu - catégorie 5). En revanche, chaque équipe possède, afin de se protéger et de protéger autrui, un pistolet à impulsion électrique ainsi que des caméras individuelles. Aujourd'hui, nous pouvons également tirer un premier bilan de la mise en place de la vidéoprotection. Ces caméras s'avèrent être un moyen de dissuasion qui fait ses preuves, tout en étant un outil efficace pour faciliter les enquêtes menées par la police judiciaire. Ce dispositif vient en complémentarité des moyens humains déployés sur le territoire.

Assurer la tranquillité publique ne peut se faire sans une étroite collaboration entre différents acteurs de terrain, la police nationale bien sûr mais aussi les bailleurs sociaux, les associations, l'Éducation nationale... Ainsi, la ville a été l'une des premières à mettre en place un Conseil local de sécurité, aujourd'hui devenu le CLSPD*. Présidé par le maire, il réunit, entre autres, le préfet et le procureur de la République. Il s'agit d'un espace d'échange d'informations entre les responsables des institutions publiques et privées qui définissent des objectifs communs pour la préservation de la sécurité ainsi que des actions de prévention de la délinquance.

Parce que la sécurité et la prévention sont l'affaire de tous, être à l'écoute de la population, assurer une présence forte sur le terrain, travailler en transversalité sont indispensables pour lutter efficacement contre les incivilités et les délits. Il en va d'un cadre de vie respectueux de la tranquillité publique des Martinérois. » // Propos recueillis par GC

*Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Majorité municipale



Jérôme Rubes

Communistes et apparentés



Giovanni Cupani

Socialiste



Thierry Semanaz

Parti de gauche

Le service public de proximité, une nécessité

Nous remercions les électeurs et électrices qui ont fait le choix de nous accorder largement leur confiance dès le premier tour des élections municipales et ont prouvé ainsi leur attachement à nos valeurs politiques.

C'est pour nous un encouragement précieux, un socle de légitimité et aussi de responsabilité.

Vous avez exprimé votre désir de poursuivre la dynamique qui anime notre ville depuis 2014 incarnée par David Queiros. Le mandat s'ouvre dans un contexte particulier avec une crise sanitaire gérée de manière anxiogène par le gouvernement et le président de la République. L'état a été absent du quotidien de nos habitants sauf pour contrôler les déplacements. Ce n'est pas l'État qui est resté en contact avec les familles et les personnes isolées pendant le confinement. Ce n'est pas l'État non plus qui a fourni et distribué des paniers alimentaires ainsi que des chèques alimentaires pour les plus précaires. C'est encore moins l'État qui a permis à chaque Martinérois d'avoir un masque fonctionnel, gratuit, dès le 11 mai.

C'est l'équipe municipale et les agents des services publics locaux qui ont dû faire face.

Je souhaite exprimer tout mon respect pour nos agents publics de Saint-Martin-d'Hères qui ont su incarner les valeurs de la fonction publique au quotidien quel que soit leur métier. Tous cela prouve la nécessité impérieuse du service public et des fonctionnaires mis à mal depuis des années par ce gouvernement.

Les Martinérois par leurs votes ont exprimé un soutien massif à la proximité et à la solidarité que nous incarnons.

La reprise

Après un confinement de trois mois et plus pour certains, le retour à la vie de tous les jours se présente comme une dure réalité. Le 30 juin, le Conseil municipal a voté le compte administratif faisant apparaître la bonne gestion effectuée par les élu(e)s du précédents mandat. Celle-ci été reconnue par les électeurs puisqu'ils nous ont renouvelé leur confiance en votant, sans appel, pour la liste menée par David Queiros pour les 6 ans à venir.

Les mois de juillet et août doivent être mis à profit en prenant en compte les conséquences sanitaires, sociales et environnementales liées aux conséquences du Covid-19. Nous demandons aux Martinérois de bien vouloir respecter les gestes barrières et de prendre soin de leur santé. Sans être pessimiste, mais voyant les comportements de certaines personnes, nous devons craindre une deuxième vague.

Nos réflexions doivent porter sur : « Comment vivre à Saint-Martin-d'Hères dans de bonnes conditions pour tous. »

Plusieurs questions nous sont posées :

- Le logement : ils sont toujours trop petits et on en manque.
- Les espaces verts : pas assez nombreux et pas assez diffus.
- Les pistes cycles : à développer.

Nous arrêtons cette liste à la Prévert car nous sommes conscients des nouvelles données imposées par cette pandémie.

Nous, élu(e)s socialistes, ferons face à tous ces problèmes qui perturbent notre vie quotidienne. Ces mois estivaux sont aussi l'occasion de se retrouver en famille et de passer d'agréables moments.

Nous comptons sur vous et vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre afin de travailler ensemble pour le bien-être de tous.

Bonnes vacances à tous !

Pour des métropoles démocratiques

Partout sur le territoire, les métropoles sont de plus en plus puissantes. Elles restent pourtant des naines démocratiques !!

- 28 mai : Gérard Collomb, ex-président de la Métropole de Lyon, tente de s'offrir les voix des droites pour faire barrage aux écologistes et à la gauche.

- 17 juillet : Christophe Ferrari, s'offre les voix de l'ensemble des droites pour faire barrage au candidat de la gauche et aux écologistes, grâce auxquels il gouvernait depuis six ans.

Mais les deux cas ont abouti à deux issues radicalement différentes :

Gérard Collomb perd son pari. Les électeurs métropolitains le sanctionnent au second tour et donnent aux listes de gauche une solide majorité à la Métropole lyonnaise. À Grenoble, Ferrari l'emporte. Il devient le premier président de métropole élu par l'opposition, contre son ancienne majorité et les trois plus grandes villes du département (représentant 240 000 habitants sur une Métropole de 450 000 habitants).

La différence entre les deux métropoles ? Le suffrage universel !!

À Lyon, le conseil métropolitain est élu au suffrage universel direct. À Grenoble, comme dans 20 autres métropoles du pays, la gouvernance métropolitaine est à la merci de jeux d'alliances contre-nature bien loin du regard des citoyens.

Le cas grenoblois oblige à rompre avec cet archaïsme démocratique.

Le mode de scrutin des Régionales est né au lendemain de l'infamie Millon, en 1998, qui s'était fait élire avec les voix du FN.

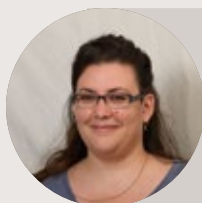
Étendons le mode de scrutin des élections régionales à l'ensemble des métropoles du pays !

jerome.rubes@saintmartindheres.fr

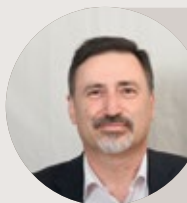
giovanni.cupani@saintmartindheres.fr

thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Minorité municipale



Marie Coiffard
Solid'Hères



Philippe Charlot
SMH demain



Mohamed Gafsi
Les Républicains

Adapter la ville pour respirer

Le mois de juillet 2020 a été le plus sec depuis juillet 1959 en France. Alerte canicule, 40° à l'ombre, difficile de trouver refuge sur le bitume martinérois.

Le changement climatique nous affecte directement, frontalement et brutalement. Il est aujourd'hui réel et il est de notre devoir d'y répondre, d'adapter la ville à ces enjeux. Les 150 citoyen·nes réunis au sein de la convention climat l'ont prouvé : des solutions existent ! Applicables à Saint-Martin-d'Hères comme ailleurs, ces solutions si elles ne sont pas édulcorées par le gouvernement, sont autant d'outils pour lutter contre ces changements : retrait des sols artificiels, végétalisation de la ville, planification écologique, éducation à l'écologie.

À Saint-Martin-d'Hères, 24 écoles, maternelles et primaires, représentent 10 hectares dont au moins 5 hectares de cours d'école aux revêtements imperméables. Rendre les sols perméable à l'eau de pluie en ville est un enjeu prioritaire des années à venir ! Elle permet l'épuration et l'infiltration des eaux et donc la prévention des risques inondations, la réduction des îlots de chaleur et elle est un support à la biodiversité et bien sûr à l'éducation à l'écologie. Il nous faut prendre la mesure des changements qui s'annoncent et des adaptations nécessaires en intégrant davantage la nature en ville, en commençant par les écoles. Nous ne rendrons pas la ville agréable à vivre en installant des arbres en pot et par de prétendues "éco-constructions" bétonnées. Laissons de côté l'écologie ornementale, soyons à la hauteur de l'urgence climatique.

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

En manque d'air

Une nouvelle fois cet été les périodes caniculaires se sont succédé. De plus en plus longues, de plus en plus chaudes, elles dégradent les conditions de vie des habitants, en particulier ceux des quartiers populaires. Toutes les études montrent que si rien n'est fait, la situation continuera à se dégrader. Il est du devoir des collectivités locales d'être exemplaires dans la lutte contre le réchauffement climatique, en fonction bien entendu de leurs possibilités. Peut-on vraiment dire que c'est le cas à Saint-Martin-d'Hères alors que les projets futurs vont tous dans le sens de l'augmentation des îlots de chaleur ? Le projet Neyrpic, porté par la majorité actuelle est l'exemple d'un urbanisme dépassé qui ne répond pas aux besoins des habitants et qui va à la fois augmenter la minéralisation de notre commune et augmenter la pollution autour de l'avenue Gabriel Péri par le trafic induit puisque l'ambition du promoteur de ce projet est d'avoir des clients venant de tout le Grésivaudan. Le rachat du terrain des Alloves est aussi un signal inquiétant car elle indique que la municipalité souhaite avoir les mains libres pour urbaniser à sa convenance cette zone agricole. Une politique adaptée à notre époque ne doit pas être de construire dès qu'une parcelle est disponible accentuant l'étouffement que ressentent les Martinérois. Il est temps de sortir des schémas de pensée du XX^e siècle et du construire toujours plus. Notre ville a besoin de respirer.

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

COVIDÉLECTION !

Le 15 mars dernier ont eu lieu le premier tour des élections municipales à Saint-Martin-d'Hères dans un contexte que je n'ai plus à expliquer et qui ont vu l'équipe sortante communiste remporter cette dernière avec un peu plus de 2 800 voix, soit 53 % des exprimés.

Près de 40 000 habitants, 16 000 inscrits sur les listes électorales et 70 % d'abstention font que le maire a été élu avec 15 % des inscrits ce qui représente 7 % de la population martinéroise.

Malgré cela, cette élection au regard de la fréquentation si elle est tout à fait légitime pose un problème de démocratie, notamment pour ceux qui avaient décidé de voter et qui se sont abstenus de peur d'être contaminés par le Covid-19.

Il va s'agir désormais et pour les 6 prochaines années de continuer à défendre vos intérêts ainsi que les intérêts de la commune face à une équipe renforcée au conseil municipal.

En effet, alors qu'en 2014 nous avions pu remporter 4 sièges au conseil municipal et un siège à la métropole, nous ne siégerons plus à la métropole et je siégerai désormais seul au conseil municipal face au 31 élus de la majorité.

Il va sans dire que la tâche sera rude tant les dossiers qui seront traités durant ce mandat seront nombreux et compliqués, mais ma volonté de servir notre commune avec une opposition constructive reste intacte.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et surtout de ne pas oublier que la fin du confinement n'est surtout pas la fin de la pandémie.

mohamed.gafsi@saintmartindheres.fr

De manière générale, éviter les rassemblements,
limiter les déplacements et les contacts



Rappel des gestes barrières



Se laver les mains
très régulièrement
ou utiliser une solution
hydroalcoolique



Distance physique d'au moins 1,5 m.
Entrez une personne à la fois
dans le bureau en respectant
cette distance physique



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les ambrassades



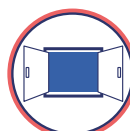
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Désinfecter régulièrement
les objets manipulés,
les surfaces ainsi que
les points de contact



Aérer régulièrement,
toutes les 3 heures
pendant 15 min,
les pièces fermées

QUAND ET COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

Se laver les mains **à son arrivée, à son départ, et régulièrement dans la journée.**
Favoriser le lavage des mains **eau + savon** plutôt que les solutions hydroalcooliques
(réservées aux situations où il n'y pas la possibilité de se laver les mains).



1 Se mouiller
les mains avec
de l'eau tiède



2 Appliquer
du savon



3 Se laver pendant
au moins
20 secondes



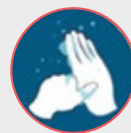
Paume et dos
de chaque
mains



Entre les
doigts



Sous les
ongles



Les
pouces



4 Bien rincer
les mains



5 Bien sécher les mains
avec un essuie-tout
à usage unique

Florian Jouanny

L'homme de fer !

Le sport comme passion, comme motivation à se surpasser, toujours... Athlète de haut niveau, Florian Jouanny, paralysé suite à un accident de ski en 2011, ne cesse de se dépasser. Premier paraplégique européen à boucler un Ironman, ce triathlon puissance dix, il se prépare aujourd'hui pour les Jeux paralympiques de 2021 en handbike.



DR

Il écume les routes à toute allure, négociant le moindre virage avec virtuosité, à la force de ses bras... Florian Jouanny n'en est pas à son coup d'essai. Ce Martinérois de 28 ans, paraplégique et fêru de sport, n'a de cesse de se surpasser, relevant, tour à tour, les défis que la vie sème sur son chemin. Et il en sort grandi, à chaque fois ! « En 2011, j'ai fait une mauvaise chute à ski qui m'a rendu paraplégique. J'ai perdu la mobilité des membres inférieurs, du tronc et de certains muscles des membres supérieurs comme les mains », souligne le jeune homme. Et de poursuivre : « au début, on refuse le diagnostic du médecin. J'étais persuadé qu'avec la rééducation, j'allais retrouver mon état initial. Après, nous nous faisons une raison, prenant conscience que notre corps fonctionne différemment, qu'il faudra vivre autrement. » Loin de se décourager, cette épreuve renforce sa motivation et il se met en tête de réaliser, en

septembre 2017, l'Ironman de Barcelone, un triathlon XXL mêlant une épreuve de natation de 3,8 km, de vélo de 180,2 km et un marathon de 42,195 km. « Je suis né dans une famille de sportifs où, très tôt, j'ai rapidement pratiqué de multiples activités : de la randonnée au VTT en passant par le ski... Le sport devient vite addictif quand nous en faisons régulièrement, c'est une drogue ! » Pour lui, hors de question de ne plus pratiquer sa passion. « Après avoir été alité pendant 1,5 an, je me suis préparé cinq ans pour pouvoir faire cet Ironman. Parallèlement, j'ai découvert le handbike, un vélo couché à trois roues, propulsé et dirigé à la seule force de mes bras. Ne plus faire de sport était, pour moi, inconcevable. » Progressivement, il se relève, trouve de nouvelles sensations grâce au handbike, se réapproprie son

“

Ce n'est pas une revanche sur la vie, juste une envie de montrer que l'on peut réaliser de grandes choses malgré le handicap !

”

corps et se reconstruit psychologiquement plus rapidement. « Il a fallu adapter le matériel à l'effort fourni et à la nature de mon handicap. Lorsque j'ai commencé le handbike en 2016, les débuts ont été difficiles. J'ai dû apprendre à gérer mes efforts, je suis soumis aux aléas de mon état avec des hypotensions. La récupération ne se fait de la même manière, il faut savoir identifier les pics de forme et planifier un entraînement régulier en adéquation. » Défi remporté ! En 2017,

il devient le premier paraplégique européen à boucler un Ironman et enchaîne aussitôt, l'année suivante, par celui d'Italie. « Lors de l'épreuve de natation, je nageais sur le dos de manière symétrique vu que je ne peux pas effectuer des rotations de mon bassin. C'est un peu similaire à la nage papillon, mais sur le dos, tout en étant guidé par quelqu'un. » Membre de deux clubs handisports – le Grenoble Métropole cyclisme 38 (GMC 38) et le Club sportif Bourgoin-Jallieu handisport (CSBJ handisport) – le Martinérois,

originaire de l'Oisans, prépare un challenge de taille : celui des Jeux paralympiques de Tokyo repoussés à l'été 2021. « Je fais partie de l'équipe de France de handbike. J'espère bien me qualifier pour participer à ces jeux. Je m'entraîne quotidiennement, dès que je peux, parfois deux fois par jour, seul ou avec des amis. » Titulaire d'un DUT en mesure physique et en métrologie, Florian Jouanny se sent pleinement épanoui à travers le sport. « Maintenant, je ne me pose plus la question, je suis complètement autonome, c'est très agréable de ne dépendre de personne. Ce n'est pas une revanche sur la vie, juste une envie de montrer que l'on peut réaliser de grandes choses malgré le handicap ! » // LM

Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine

L'héritage des femmes est aussi important que celui des hommes

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la ville consacre trois semaines entières, du 8 au 26 septembre, à la découverte du patrimoine local, enrichi d'une nouvelle édition valorisant le matrimoine. Ce n'est pas trop, vu son incroyable diversité !

Créées par le ministère de la Culture français en 1984, nous en célébrons, en 2020, la 37^e édition. Cette année, ces journées ont pour thème *L'éducation : apprendre pour la vie !* Avec un fil rouge, celui de réhabiliter la mémoire du combat des femmes et l'évolution vers l'égalité et la parité pour permettre aux générations futures de grandir avec d'autres modèles de représentations. Et il reste encore beaucoup de chemin à faire... À ce jour, beaucoup ne connaissent



L'édition 2019 des Journées européennes du patrimoine, avec la visite guidée du couvent Le Bon Pasteur.

pas le sens de l'héritage culturel constitué du patrimoine (qui vient des pères) et du matrimoine (qui vient des mères).

Au programme, des modèles féminins s'emparent des œuvres oubliées

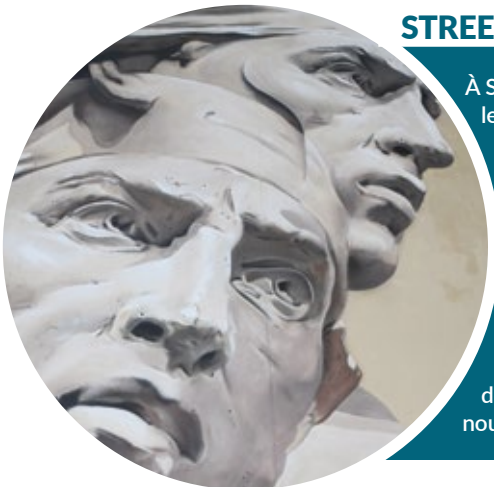
Cet événement donne à voir les anciens lieux patrimoniaux et rend visible les créations du passé qui ont œuvré dans les disciplines de l'art et de la culture. Initiées par la médiathèque, ces journées mèneront les visiteurs place de la Liberté, dans la plus ancienne école de la commune, puis à la découverte du domaine universitaire. Les Martinérois pourront découvrir le buste de Marianne, symbole de la République française, érigé pour la première fois en décembre 1880. Entièrement restauré, il sera inauguré le 8 septembre, en présence du maire, David Queiros, et de Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles.

Enfin, c'est aussi l'occasion de se laisser tenter et séduire par d'autres activités, comme assister à des conférences, des visites guidées, ou encore découvrir des représentations théâtrales, avec, entre autres, la Compagnie Les Ruelles qui donnera une performance *Made in "Wuman"* le 19 septembre. Tout cela pour dire qu'il faut en profiter, cela n'arrive qu'une fois par an ! // MM

[Programme complet sur culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)

STREET ART FEST : QUAND L'ART COLORE LA VI(LE)

À Saint-Martin-d'Hères, personne ne s'étonne que les murs regorgent de fresques depuis que le Street Art Fest est devenu incontournable, ici et dans l'agglomération. Même si la crise sanitaire a engendré l'annulation de nombreux événements annexes au festival, celui-ci a su se réinventer pour proposer une 6^e édition *Résilience* entre les mois de juin et d'octobre. Cet événement culturel a débuté avec la création d'une première œuvre réalisée par Piet Rodriguez sur le mur du gymnase Paul Langevin, intitulée *L'union fait la force*, ainsi que par la fresque de Hollow et Ekis située sur le poste Enedis sur l'avenue Gabriel Péri. En plus d'être une ville multiculturelle et artistiquement dynamique, la commune ne cesse de se renouveler. D'autres œuvres seront à découvrir très prochainement. L'arrivée de l'artiste M4U qui réalisera le portrait de Simone Veil sur la place éponyme est prévue pour l'automne, tandis que celle de Viktoria Veisbrut est envisagée pour le mois de septembre, si l'ouverture des frontières le permet. En attendant, il ne faut pas hésiter à lever les yeux pour admirer de nouveaux murs d'art de toute beauté ! // MM



Décès du sculpteur Toros

L'Éternité... pour porter l'espoir

Intitulée *L'Éternité*, elle est érigée au cœur de la place du 24 avril 1915.

Il s'agit de l'œuvre de l'artiste arménien Toros Rast-Klan, malheureusement disparu le 29 juillet 2020. Homme engagé, il n'a eu de cesse à travers son art de porter les valeurs auxquelles il croyait.



Inauguration de la sculpture *L'Éternité*, le 6 juin 2007, en présence du maire René Proby, de l'artiste Toros, de l'élue à la culture Jacqueline Brenier, de membres de l'association de la Croix Bleue des Arméniens de France.

Toros Rasguélénian, dit Toros, est né le 12 décembre 1934 à Alep (Syrie) et décédé le 29 juillet 2020 à Romans-sur-Isère. Il est parti dans la nuit, à l'âge de 85 ans. Arrivé en France en 1967 pour suivre des études artistiques, il a été, tout au long

de sa vie, un fervent défenseur de la cause arménienne. « *Je suis enfant du génocide, fils de rescapés. N'ayant pas les outils pour écrire, je raconte mon histoire avec mes mains. Mon cœur témoigne. Ma toute première œuvre, en terre glaise, s'intitule Souffrance d'une mère.* » Il est l'auteur d'un grand nombre de monuments à la mémoire des victimes du génocide des Arméniens, notamment à Saint-Martin-d'Hères, avec la sculpture *L'Éternité*. « *Dans les années 80, mes sculptures évoquent les souffrances d'un peuple, les poings liés, levés vers le ciel... Je sculpte un mémorial pour Valence, Mère d'Arménie, en 1985. Après la reconnaissance du génocide par la France en 2001*, plus apaisé, je crée des sculptures porteuses d'espoir comme celle installée à Saint-Martin-d'Hères, évoquant*

une flamme qui donne la lumière et ne s'éteint jamais. »

Un acte politique engagé

C'est le 6 juin 2007 que le maire d'alors, René Proby, et Toros dévoilaient la sculpture *L'Éternité*. Réalisée à la mémoire du génocide des Arméniens, elle évoque à la fois la flamme, « *celle qui donne la lumière aux gens qui sont dans le noir et qui ne s'éteint jamais* », mais aussi une larme, aux sobres et gracieuses courbes entremêlées. Une inauguration forte de symbole, puisque la sculpture est érigée sur la place du 24 avril 1915. Un lieu qui porte l'empreinte d'un acte politique engagé, porté par le maire Jo Blanchon, qui avait décidé de reconnaître officiellement, en 1996, le génocide des Arméniens** et de donner sa date à l'une des places

de la commune. Aujourd'hui, la ville a perdu un artiste talentueux qui a participé à la présence de l'art sur l'espace public. L'homme est parti, mais son œuvre demeure. Elle porte l'empreinte d'une histoire tragique et valorise, par sa puissance symbolique, la mémoire arménienne. // GC

*Le 29 mai 1998, l'Assemblée nationale ouvrait la voie à une reconnaissance française du génocide des Arméniens après le vote d'une proposition de loi, qui sera définitivement adoptée en 2001.

**Le génocide des Arméniens a fait entre 1,2 et 1,5 million de morts, selon les estimations. Tout a commencé le 24 avril 1915. Cette nuit-là, le préfet de police de Constantinople (devenue Istanbul en 1930) ordonne l'arrestation de l'élite arménienne de la ville. 600 intellectuels sont exécutés en quelques jours. Dans les mois qui suivent, les populations arméniennes sont prises pour cible sur l'ensemble du territoire ottoman.



Le sculpteur Toros devant son œuvre en laiton *L'Éternité*.

Madone(s) à l'Espace Vallès

Jusqu'au 31 octobre, l'Espace Vallès présente sa nouvelle exposition, *Madone(s)* avec les œuvres des artistes Anne Ferrer et Isabelle Lévénéz. Dessins, photographies, vidéos, Isabelle Lévénéz ne cesse d'interroger l'individu, ce qui le questionne et l'affecte dans sa relation au monde. Dans ses créations, le corps occupe toujours une place centrale. Les sculptures d'Anne Ferrer sont, quant à elles, vives, exubérantes, striées de couleurs, pour un voyage dans les jeux de l'enfance qui happe le spectateur dans la douceur et l'euphorie. Une exposition féminine, vibrante de fantaisie, dans le cadre des trente ans de la galerie d'art contemporain. À découvrir dès le 24 septembre. // GC

Du 24 septembre au 31 octobre, Espace Vallès, entrée libre.
Vernissage jeudi 24 septembre à 18 h 30.



© Isabelle Lévénéz

L'Aclass

Un panel de loisirs et de partage dans la bonne humeur

Partage, amitié, convivialité... ce sont les trois mots clés de l'Association culture loisirs activités sportives seniors (Aclass) ! Son leitmotiv ? Promouvoir des activités culturelles, ludiques et sportives à destination de toutes et tous, et notamment des retraités. Éclairage.

Il y a près de 10 ans, naissait l'Aclass, suite à la reprise des activités qui étaient portées, jusqu'alors, par le Colorpa (Conseil local des retraités et personnes âgées).

Aujourd'hui, l'Aclass, qui compte plus de 250 adhérents, propose bien plus qu'un éventail de loisirs extrêmement variés, elle a un rôle de lien social essentiel. « Nous sommes une main tendue contre la solitude », précise son président Georges Spuig et d'ajouter, « l'association ne s'adresse pas qu'aux seniors, nous évoluons dans un cadre intergénérationnel. » L'Aclass se divise en sections et en clubs, répartis sur l'ensemble du territoire. Les clubs sont ouverts à tous, soit les lundis (clubs Verlaine et Vallès), soit les jeudis (clubs Gabriel Péri et Paul Bert). Véritables espaces d'échanges et de détente, il suffit de franchir la porte pour pouvoir s'adonner au tarot, dominos, rami, loto... ou tout simplement papoter !



Des membres de l'Aclass, lors d'un voyage organisé en 2019 en Bulgarie.

Se dépenser, découvrir et échanger

Via sa section randonnée, l'association favorise la pratique du sport, tout en douceur, en respectant le rythme de chacun afin de maintenir son capital forme. « En raison de la pandémie, nous avons scindé en deux groupes de trente personnes environ les sorties randonnées. Un accompagnateur professionnel et une personne volontaire encadrent les balades. Les inscriptions se déroulent 1 place de la République, les lundis de 9 h à 11 h et les jeudis de 10 h à 12 h. » Et lorsque l'hiver arrive, les chaussures de marche laissent place aux raquettes pour apprécier, en toute liberté, l'enneigement de nos sommets ! L'Aclass propose également une section ping-pong (les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 à l'école Paul

Langevin), billard (tous les matins à la résidence autonomie Pierre Semard), Scrabble (les lundis de 14 h à 18 h, 1 place de la République), ainsi que "Les chiffres et les lettres" (les lundis de 20 h à 22 h, 1 place de la République et les mardis de 14 h à 18 h à la résidence autonomie Pierre Semard). Pour les amateurs de contrées plus ou moins lointaines, l'association organise chaque année un voyage en France et un à l'étranger.

Autant de bonnes raisons de franchir les portes de l'Aclass pour passer des moments ludiques placés sous le signe de la convivialité et du partage ! // GC

Renseignements :

Aclass, 1 place de la République
Tél. 04 76 44 39 12 - 06 86 86 48 72



TERRASSES RENAUDIE : VALORISER LE QUARTIER

Préserver et valoriser le patrimoine architectural tout en faisant vivre le quartier, telles sont les ambitions de l'association martinénoise Les Terrasses Renaudie. Fondée en 1992 et relancée en 2014-2015, « notre structure vise à être une interface entre les habitants du quartier et les institutions », explique Dominique Ripart. De multiples actions sont menées au quotidien avec comme objectif la sauvegarde du patrimoine architectural singulier, « particulièrement en avance à l'époque » ainsi que son animation afin d'améliorer le cadre de vie. « Chaque année, nous organisons la Fête des étoiles courant décembre avec des spectacles de rue, de la musique... Nous invitons les habitants à déambuler dans les rues ». Pendant le confinement, l'association comptant une vingtaine de membres actifs a proposé aux riverains de Renaudie de prendre en photo leur terrasse fleurie dans la perspective de réaliser une exposition. Celle-ci se déroulera en partenariat avec Mosaïkafé pendant les Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine. // LM

Plus d'informations :

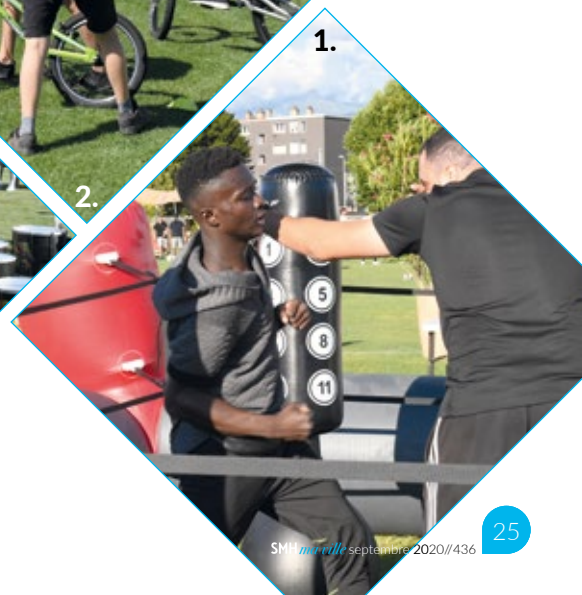
<https://associationterrassesrenaudie.fr> - Inscription : 5 € par personne et par an.

L'Été en place

Des jeunes et du fun !

L'ÉTÉ EN PLACE

La saison estivale martinéroise s'est parée d'un événement hors normes ! Organisé pour la première fois, *L'Été en place* a marqué les esprits des petits comme des grands de 11 à 15 ans. Du 7 au 25 juillet, de 16 h à 20 h, le stade Benoît Frachon a rassemblé des centaines de jeunes autour d'activités autant ludiques et artistiques que sportives. Les ados, originaires de la commune ou de l'agglomération, ont pu s'en donner à cœur joie : sur le ring, avec des cours d'initiation à la boxe (1), en vélo dans le cadre de la zone Free style Air (2) ou encore lors de sessions de capoeira (3), cet art martial dansé brésilien. Après le sport, place à la musique au sein de l'espace artistique où les enfants ont pu s'initier aux percussions (4) menés tambour battant par les ateliers Batukavie, DJing, danse hip-hop qui étaient au rendez-vous. Mais pas que ! Les 11-15 ans ont pu graffer sous l'œil attentif du collectif grenoblois Opus Crew. Sur les huit zones de l'événement, l'espace scientifique et technique a suscité la curiosité avec ses animations dédiées à l'astronomie, à l'exploration de l'infiniment petit avec la réalisation d'un microscope, en passant par la construction d'objets en bois ou encore avec son escape game (5). Des moments ludiques dans l'espace dédié avec des jeux de société et d'échecs (6) ont permis à chacun de faire une pause avant de repartir de plus belle. Un événement inoubliable pour les jeunes ! // LM



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2020
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, de 7 h 15 à 20 h
• À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15
à 11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires du 8 juin au 31 octobre :
• du lundi au vendredi de 9 h 30 à
12 h et de 13 h à 18 h 30
• le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

La ville via son CCAS et l'Adpa* mettent en place une formation des aidants, les inscriptions sont ouvertes.

En France, 8,3 millions d'aidants accompagnent de façon régulière et à domicile une ou plusieurs personnes de leur entourage pour des raisons de santé ou de handicap. Ils contribuent à préserver l'autonomie et le maintien au domicile de leur proche. Pour les soutenir et leur proposer des temps de répit, le CCAS offre trois dispositifs : des entretiens individuels, des réunions mensuelles ainsi que le rendez-vous des aidés, qui va démarrer à partir du 17 septembre. Ce temps de prise en charge adapté aux capacités et envies des proches aidés donne la possibilité aux aidants d'être libérés une journée par semaine (le jeudi), tous les 15 jours, afin qu'ils puissent suivre une formation proposée par le CCAS et l'Adpa. Ceux qui souhaitent suivre cette formation peuvent

s'inscrire, dès à présent, auprès du SDVS**. Six modules sont proposés avec pour objectifs d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, mais aussi de connaître les ressources existantes afin de mieux concilier vie d'aidant et vie personnelle. Le contenu de cette formation a été élaboré par l'Association française des aidants qui milite pour une meilleure considération de leur rôle au sein de la société. //

*Accompagner à domicile pour préserver l'autonomie. Cette association a vocation à préserver et protéger l'autonomie des personnes à leur domicile.

**Service de développement de la vie sociale. Renseignements et inscriptions : SDVS, 2 rue Jules Verne, tél. 04 56 58 91 40.

 **RENAULT**
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

**Vente de véhicules
neufs et occasions**



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés
 

 **AIDE & SOINS à domicile**
PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58
www.adpa38.fr
Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr 



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

SEBB

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**
Construction • Rénovation



QUALIBAT
Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

 **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !




+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

18-20
SEPT.
2020

JOURNÉES européennes du PATRIMOINE & du MATRIMOINE Saint-Martin-d'Hères

Éducation :
APPRENDRE POUR la vie !

AGENDA

Exposition *Ça fait des siècles
que les femmes demandent l'égalité*

Du 8 au 26 septembre

Vernissage mardi 8 septembre - 18 h

// Hall de la Maison communale

Fête des jardins familiaux

Samedi 26 septembre

de 14 h 30 à 17 h 30

// Jardins Daudet

Conseil municipal

Mardi 15 septembre - 18 h

// L'heure bleue

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene



Billetterie

Ouverture à partir du 8 septembre à 14 h

// Espace culturel René Proby

En ligne

culture.saintmartindheres.fr

Présentation de saison

Mercredi 9 et jeudi 10 septembre - 19 h

// Espace culturel René Proby

Gratuit sur réservation

Vian par Debout sur le zinc

1^{ère} partie : Garden Partie

Spectacle musical

Jeudi 24 septembre - 20 h

// L'heure bleue

Batlik

1^{ère} partie : Sages comme des sauvages

Musique

Jeudi 15 octobre - 20 h

// L'heure bleue

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Madonne(s)

Anne Ferrer et Isabelle Lévénèze

Du 24 septembre au 31 octobre

• Vernissage

Jeudi 24 septembre - À partir de 18 h 30

• Conférence de Fabrice Nesta

L'art au féminin

Jeudi 15 octobre - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Journées européennes

du Patrimoine et du Matrimoine

Du 8 au 26 septembre

// Dans les 4 espaces de la médiathèque
et dans différents lieux de la ville

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-rencontre

En présence de Stéphanie Gillard, réalisatrice
du film, *Les joueuses* #PASLÀPOURDANSER

Mardi 15 septembre - 18 h

Be natural, l'histoire cachée d'Alice Guy-Blaché

De Pamela B. Green

Dans le cadre des Journées

du Patrimoine et du Matrimoine

Dimanche 20 septembre - 17 h 30

La Sociale

De Gilles Perret

En partenariat avec le Pôle de santé
interprofessionnel et la Fabrique
des petites utopies

Samedi 26 septembre - 17 h 30

Ciné-débat

Femmes d'Argentine

Documentaire de Juan Solanas

En présence de l'AGSPA (Association
grenobloise de solidarité avec le peuple argentin)
et de militantes féministes latino-américaines

Mardi 29 septembre - 20 h

Ciné-débat

L'odyssée

De Jérôme Salle

Dans le cadre de la Fête de la science

Jeudi 8 octobre - 20 h

+ d'infos sur saintmartindheres.fr